

400 ANS DE LEADERSHIP JEUNESSE

LISE PELLERIN

VILLE NATALE

Hanmer

RÉGION / Centre

ANNÉES / 1953-présent

ÉPOQUE / Franco-ontarienne

MOTS CLEFS

Justice

En 1975, une infirmière de Sudbury, âgée de 22 ans, qui s'appelle Lise Pellerin, pose un geste de désobéissance civile en ne voulant pas payer une contravention de stationnement écrite en anglais seulement. Elle conteste l'unilinguisme du papier de contravention émis par un policier refuse de payer les 5 \$ d'amende et les 4 \$ de frais de cour. À la suite de ce refus, le juge la condamne à cinq jours de prison. À son arrestation, elle dit : « Ce que j'aimerais qu'il y en ait d'autres qui soient prêts à aller en prison, mais là, elle n'est pas la seule à prendre cette décision de ne pas payer l'amende et d'accepter d'être détenue. »



Des étudiant.e.s du Collège Algonquin tiennent sur pied le 11 septembre 1975 pour mettre le mouvement *C'est l'temps*, composé en grande partie de jeunes hommes et de jeunes femmes. Lise Pellerin, de Hanmer, en est une membre fondatrice. Pendant son existence de plus de deux ans, le Mouvement a comme principale revendication de réclamer des services de justice en français. Le résultat se fait attendre jusqu'en 1984 avec la Loi sur les tribunaux judiciaires de l'Ontario et l'adoption de la Loi sur les services en français (projet de loi 8).

C'est ainsi qu'un geste isolé, d'apparence banale, peut parfois porter ses fruits et transformer le sort d'une communauté entière. Le courage de Lise Pellerin en est un bon exemple.